



Troisième rapport de la Commission B

(Projet)

La Commission B a tenu sa quatrième séance le 24 mai 2003 sous la présidence de M. L. Rokovada (Fidji) et du Dr R. Constantinu (Roumanie).

Il a été décidé de recommander à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision et les quatre résolutions ci-jointes relatives aux points suivants de l'ordre du jour :

17. Rattachement d'un Etat Membre à une Région de l'OMS et transfert d'un Etat Membre à une autre Région
 - 17.1 Rattachement de la République démocratique du Timor-Leste à la Région de l'Asie du Sud-Est

Une résolution
 - 17.2 Transfert de Chypre de la Région de la Méditerranée orientale à la Région européenne

Une résolution
18. Questions relatives au personnel
 - 18.1 Ressources humaines : rapport annuel

Une résolution intitulée :
 - Ressources humaines : parité entre les sexes
 - 18.4 Amendements au Statut et au Règlement du Personnel

Une résolution intitulée :
 - Traitements du personnel hors classes et du Directeur général
 - 18.6 Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS

Une décision

Point 17.1 de l'ordre du jour

**Rattachement de la République démocratique
du Timor-Leste à la Région de l'Asie du Sud-Est**

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné la demande du Gouvernement de la République démocratique du Timor-Leste tendant à rattacher ce pays à la Région de l'Asie du Sud-Est ;

DECIDE que le Timor-Leste fera partie de la Région de l'Asie du Sud-Est.

Point 17.2 de l'ordre du jour

**Transfert de Chypre de la Région de la
Méditerranée orientale à la Région européenne**

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné la demande présentée par le Gouvernement de Chypre en vue du rattachement de ce pays à la Région européenne ;

DECIDE que Chypre fera partie de la Région européenne.

Point 18.1 de l'ordre du jour

Ressources humaines : parité entre les sexes

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant pris note du rapport sur la parité entre les sexes ;¹

Rappelant la résolution WHA50.16 sur l'emploi et la participation des femmes à l'activité de l'OMS ;

Préoccupée de ce que les objectifs fixés n'ont pas encore été atteints et que les progrès réalisés au sein de l'Organisation ont été inégaux ;

1. REAFFIRME l'objectif de 50 % pour les engagements de femmes aux postes de la catégorie professionnelle et de rang supérieur ;
2. PRIE le Directeur général de redoubler d'efforts afin d'atteindre la cible de la parité entre les sexes au sein de la catégorie professionnelle, d'augmenter la proportion des femmes aux postes de responsabilité et de faire rapport au Conseil exécutif en janvier 2004 sur la question d'un plan d'action en matière de recrutement intégrant les principes de parité entre les sexes et de représentation géographique équitable.

¹ Document A56/39.

Point 18.4 de l'ordre du jour

**Traitements du personnel hors classes
et du Directeur général**

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Prenant acte des recommandations du Conseil exécutif concernant la rémunération du personnel hors classes et du Directeur général ;

1. FIXE le traitement afférent aux postes hors classes à US \$169 366 par an avant imposition, d'où un traitement net modifié de US \$115 207 (avec personnes à charge) ou de US \$104 324 (sans personnes à charge) ;
2. FIXE le traitement afférent au poste de Directeur général à US \$228 403 par an avant imposition, d'où un traitement net modifié de US \$151 810 (avec personnes à charge) ou de US \$135 000 (sans personnes à charge) ;
3. DECIDE que ces ajustements de rémunération prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2003.

Point 18.6 de l'ordre du jour

**Nomination de représentants au Comité des Pensions
du Personnel de l'OMS**

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé a nommé le Dr A. J. Mohammad, délégué d'Oman, membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, et le Dr J. K. Gøtrik, délégué du Danemark, membre suppléant du Comité, l'un et l'autre pour un mandat de trois ans, jusqu'en mai 2006.

L'Assemblée a également nommé le Dr A. A. Yoosuf, délégué des Maldives, membre suppléant pour le reste du mandat du Dr S. P. Bhattarai, c'est-à-dire jusqu'en mai 2004.

= = =